



Ecole Nationale Polytechnique d'Oran
ENPO, B.P. 1523 Oran El M'Naouer. 31000. Algérie

Département des Langues

Colloque International
12 et 13 octobre 2015

Appel à Communications
Call for Papers

LES LANGUES DANS LES FORMATIONS
D'INGENIEURS :
ELEMENT PARASITAIRE, SUBSIDIAIRE OU PIERRE
ANGULAIRE ?

La réforme de l'enseignement supérieur mise en place en Algérie depuis la rentrée universitaire 2004-2005 a eu pour principal objectif l'instauration progressive du système LMD dans toutes les universités algériennes, avec une nouvelle architecture et réorganisation des enseignements et des diplômes. Moins visible, mais sans doute aussi important, est le fait que la réforme a retiré définitivement la formation d'ingénieurs aux universités pour la confier aux écoles supérieures, dites « grandes écoles ». Cette démarche a été menée afin d'améliorer la formation et en faire une formation d'élite capable de répondre d'une manière efficace et satisfaisante aux besoins réels du monde socioéconomique et accompagner ainsi l'effort de modernisation du pays.

C'est dans cette perspective que le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, en coopération avec l'Ambassade de France, s'est engagé dans le projet FSP (fonds de solidarité prioritaire) 2008-2014 « Appui aux écoles supérieures algériennes et à la création d'une école supérieure de technologie » clôturé, après cinq ans de travaux, en octobre 2013. Les objectifs de ce projet étaient de créer onze écoles préparatoires, réformer les écoles d'Ingénieurs et fonder l'Ecole Nationale Supérieure de Technologie.

Ces efforts colossaux ont, certes, abouti sur le plan institutionnel, ils ont, cependant, omis de mettre en relief la place des langues dans les formations dispensées dans ces établissements. Bien que le discours officiel fasse état du rôle indéniable des langues comme ensemble de compétences indispensables pour l'ingénieur des écoles, elles demeurent minorées et pèsent très peu dans l'évaluation globale de son niveau de sortie. Paradoxalement, la coopération avec la France aurait pu laisser penser que le modèle algérien allait reproduire le modèle français dans ses aspects positifs, telle l'importance qu'il accorde aux langues. A titre d'exemple, à l'Ecole Polytechnique de Paris, l'apprentissage des langues est non seulement obligatoire, mais le niveau B2 en anglais et C1 en français figurent parmi les conditions d'attribution du diplôme. De plus, des cours à thèmes, qui portent sur la « civilisation, la littérature, le cinéma, l'art de la communication, la prise de parole en public, les langages spécialisés », y sont également dispensés, le tout encadré par un Département « Langues et Cultures ». Cela n'est nullement spécifique aux écoles françaises. Les écoles d'ingénieurs américaines intègrent également au cœur de leurs formations l'apprentissage des langues ; à l'image de la plus prestigieuse d'entre elles, à savoir le « Massachusetts Institute of Technology » qui abrite au sein de ses locaux un département de linguistique, un département des langues et littératures étrangères, et une faculté des lettres, arts et sciences sociales, et emploie un des plus grands linguistes contemporains, Noam Chomsky.

La place des langues dans les écoles d'ingénieurs est actuellement le parent pauvre de la formation, ce qui soulève bon nombre de questions sur le niveau de compétence et la capacité d'intégration dans le monde professionnel des ingénieurs des écoles dans un contexte de plus en plus conjugué à l'international. Ces questions concernent différents aspects de la formation et vont de la valorisation des langues dans le discours jusqu'à leur intégration dans l'évaluation d'une

manière forte, en passant par la rédaction et soutenance des mémoires, le volume horaire qui leur est attribué et les moyens qui sont mis à la disposition de leurs enseignants.

Par rapport à cet état de fait, le département des Langues de l'Ecole Nationale Polytechnique d'Oran organise ce colloque international qui a pour principal objectif d'ouvrir le débat, d'initier la réflexion et de lancer des alertes sur l'intérêt, la place et la perception des langues dans la formation d'ingénieur.

Ceci est d'autant plus urgent que, de l'avis de la quasi-totalité des intervenants dans la vie estudiantine et professionnelle des ingénieurs, parmi lesquels les enseignants, les responsables ministériels, les chefs et cadres d'entreprises, les observateurs externes qui peuvent être les partenaires sociaux, ainsi que les concernés eux-mêmes, s'accorde sur le fait qu'il existe un déficit linguistique substantiel, parfois sérieusement nuisible à l'efficacité des cadres, quand bien même ils seraient compétents dans leur domaine, et, par conséquent, aux performances des entreprises. Cette carence amène ces dernières à investir des sommes considérables pour y remédier par la formation continue de ses cadres en langues anglaise et française. C'est le cas de la plus grande entreprise pétrolière d'Algérie, SONATRACH, qui, depuis un grand nombre d'années, intègre son personnel dans des cycles de formation linguistique via son Centre de Perfectionnement de l'Entreprise (CEP) dédié en partie à cet objectif.

Si la compétence linguistique devait être reconnue comme compétence transversale indispensable pour un ingénieur des écoles, alors c'est aux grandes écoles, et aux écoles préparatoires avant elles, de mettre en place des formations et moyens adéquats pour permettre à leurs élèves-ingénieurs de l'acquérir. Si cette compétence est admise non pas comme compétence subsidiaire ou même parasitaire, mais comme la pierre angulaire d'une formation professionnalisante, les grandes écoles auront donc la responsabilité d'offrir des formations complètes, avec des composantes disciplinaires et transversales à même de faciliter leur intégration dans le monde professionnel. A titre d'exemple, cette approche est certainement celle adoptée par la CTI (Commission des Titres d'Ingénieur), organisme indépendant qui, depuis 1934, est mandaté par l'Etat français à habiliter toutes les formations d'ingénieurs. Dans sa « délibération n° 2013/11-02 relative aux compétences linguistiques non compensables requises lors de la délivrance

du diplôme », la CTI a en effet adopté le principe suivant : « si la compétence linguistique n'est pas acquise par l'élève, alors que toutes les autres conditions requises sont par lui remplies, celui-ci doit être ajourné ».

Il est important de noter qu'il ne s'agit pas d'un colloque sur des considérations théorico-didactiques mais bien d'une rencontre dont l'objectif principal est de traiter de problématiques réelles auxquelles fait face une communauté universitaire qui est en plein phase de réflexion et de recherche de solutions concrètes issues d'expériences de praticiens et d'acteurs de terrain, d'Algérie ou d'ailleurs, qui prennent en compte des conditions pédagogiques et sociales propres au contexte algérien ou tout autre terrain qui peut lui être comparé.

Axes de réflexion :

Afin de débattre et échanger sur ces questions, il est proposé les axes suivants :

- **Axe I :** Discipline vs langue : A la recherche du temps imparti

L'enseignement des langues doit contribuer à développer chez les élèves ingénieurs une compétence en communication qui leur permettra d'interagir et d'évoluer dans un contexte économique à dimension internationale. L'accompagnement linguistique dont bénéficient les élèves-ingénieurs est-il suffisant, efficient et efficace pour développer cette compétence langagière et leur fournir les outils de communication dont ils auront besoin pour leurs études mais aussi dans leur vie professionnelle et personnelle ?

- **Axe II :** Enseignement des langues, culture et interculturalité :

L'économie mondiale, les échanges internationaux, l'implantation des entreprises multinationales en Algérie font que l'ingénieur est confronté à d'autres cultures, d'autres façons de voir le monde. Est-il permis de faire l'économie de la dimension culturelle ou doit-elle être au contraire intégrée pleinement dans les apprentissages des langues ?

- **Axe III :** Enseignement des langues et intégration dans la vie professionnelle :

L'objectif de l'élève ingénieur est avant tout de réussir sa vie professionnelle dans laquelle il sera amené à diriger des équipes, créer et développer des projets, rendre compte des activités professionnelles, etc. La formation d'ingénieur doit-

elle être essentiellement disciplinaire ou bien pluridisciplinaire, intégrant l'acquisition de méthodes et d'outils de travail qui passent automatiquement par la communication ?

- **Axe IV :** Enseignement des langues, évaluation et diplômation :

Les entreprises, même satisfaites des compétences scientifiques et techniques de leurs cadres-ingénieurs, déplorent souvent leur niveau linguistique et communicationnel, considéré comme moyen, voire insuffisant. Ne faudrait-il pas suivre l'exemple de la CTI qui exige aux ingénieurs la certification d'un niveau minimal en langues et l'intégrer dans les critères d'évaluation et les conditions d'attribution des diplômes ?

- **Axe V :** Enseignement des langues et profil de l'enseignant :

Dans un contexte de mondialisation, d'évolution constante et rapide des données, l'enseignement des langues doit être appréhendé de manière pluridisciplinaire. Les cours de Langues pour les classes d'ingénieurs, aujourd'hui assurés par des enseignants de langue dans des spécialités différentes (Sciences du langage, Littérature, Didactique) ne suivent pas l'état d'évolution du métier d'ingénieur, orienté vers d'autres disciplines transversales (Management, communication, Ressources Humaines, etc.)

Qui sont alors ces enseignants de langue qui accompagnent la formation d'ingénieurs ? Que doit être leur profil ? Doivent-ils se mettre à jour par rapport aux besoins actuels du marché professionnel ?

Mots-clés : langue, ingénieur, compétence, interculturalité, besoins professionnels, compétences transversales, formation, ESP, FOS.

Comité scientifique :

Mme F. Khalili ENP d'Oran
(Présidente du colloque)
Dr. Z. Senouci ENP d'Oran

Dr. G. Marouby Paris8
Pr. A. Nait-Brahim ENP d'Oran
Dr. G.E.H. Fari Bouanani ENP d'Oran
Pr. D. Legros Laboratoire CHArt
Dr. A. Abdelmalek ENP d'Oran

Comité d'Organisation :

Mme F. Khalili ENP d'Oran
Mme Y. Ghassoul ENP d'Oran
Mme K. Belhadri ENP d'Oran
Mme H. Beldjilali ENP d'Oran
Mme F. Medjahed ENP d'Oran
Mme S. Taleb-Bendiab ENP d'Oran
Mme R. Kaddouri ENP d'Oran
Dr. G.E.H. Fari-Bouanani ENP d'Oran
Pr. A. Nait-Brahim ENP d'Oran

Délais à retenir :

- Avant le 15 mars 2015 : Envoi de l'abstract (300 mots)
- Avant le 30 mai 2015 : Réponse du comité scientifique
- Avant le 30 juin 2015 : Confirmation de participation par renvoi du bulletin d'inscription)
- Avant le 31 août 2015: Envoi de la communication (PPT et/ou article)

E-mails de contact :

- abdelghani.nait-brahim@enp-oran.dz
- fatima.khalili@enp-oran.dz

Langue des communications : Français

Bulletin d'Inscription

(à retourner obligatoirement pour confirmation de participation)

Nom/Prénom
Fonction
Organisme
Adresse
.....
Mobile
E-mail